



BTS MCO (anciennement BTS MUC) – RENTREE 2020

BAC+2 : Management Commercial Opérationnel



Les objectifs du diplôme

Le diplôme du BTS MCO a pour objectif de gérer une unité commerciale sur le plan opérationnel. Cette unité commerciale peut être physique ou virtuelle du moment qu'elle permet à un client potentiel d'accéder à une offre de produits ou de services (exemples d'appellation : magasin, supermarché, hypermarché, agence commerciale, site marchand...). Dans le cadre de cette unité commerciale, le titulaire du BTS remplit les missions suivantes : développement de la relation client et vente conseil, animation et dynamisation de l'offre commerciale, gestion opérationnelle et management de l'équipe commerciale. Il doit ainsi exploiter en permanence les informations commerciales disponibles pour suivre et développer l'activité de l'unité commerciale.

Un diplôme d'Etat reconnu



Votre cursus et âge

Titulaire d'un Bac ou Niveau Bac (pas de spécialité particulière exigée)

Pas de limite d'âge minimale ou maximale

Un diplôme d'Etat est un diplôme mis en place et géré par l'Etat par l'Education Nationale. Il a été développé avec la branche professionnelle pour une parfaite adaptation au marché du travail et ses besoins. Ainsi tous les candidats quel que soit leur origine scolaire passent le même diplôme et suivent le même programme défini par le ministère au travers d'un référentiel d'examen.



Votre statut

Le choix entre une formation scolaire avec des stages (14 semaines min), une formation en alternance avec une expérience en entreprise (stage gratifié, temps partiel ou contrat de professionnalisation) ou une reconversion professionnelle (CIF, Pôle Emploi...)



Votre semaine de cours

Cours du lundi au vendredi de septembre à mai avec passage de l'examen en mai-juin en fin de 2^{ème} année

**2 ans de
Formation**





Le programme de formation et les acquis du diplôme

- **Enseignement général** : culture générale et expression et anglais
- **Enseignement spécifique** : management de l'équipe commerciale, gestion de la relation clientèle (marketing), gestion et animation de l'offre de produit et de services, informatique, communication, gestion commerciale, comptable et financière, économie, droit, management et stratégies d'entreprise...

Une formation courte et efficace mêlant théorie et professionnalisme !

Les débouchés possibles

Les métiers visés sont très diversifiés et aux statuts hétérogènes. Le détenteur du BTS pourra ainsi suivre des métiers comme : second de rayon, assistant chef de rayon, directeur adjoint, animateur de ventes, chargé de clientèle, conseiller commercial, télévendeur, téléconseiller, chargé d'accueil, manageur, chef d'agence, chef de ventes, chef de caisse.... Une poursuite d'étude en DEESMA / DEESRH / licence est possible

Le référentiel d'examen et ses épreuves

EPREUVES	COEFF	FORME	DUREE
E1/ Culture générale et expression	3	Ecrit	4h
E2.1/ Langue étrangère 1 (Anglais)	1.5	Orale	20min
E2.2/ Langue étrangère 1 (Anglais)	1.5	Ecrit	2h
E3/ Culture économique, juridique et managériale	3	Ecrit	4h
E4.1/ Développement de la relation client et vente conseil	3	Oral	30min
E4.2/ Animation, dynamisation de l'offre commerciale	3	Oral	30min
E5/ Gestion opérationnelle	3	Ecrit	3h
E6/ Management de l'équipe commerciale	3	Ecrit	2h30

Pour une réelle préparation à l'examen final, régulièrement entraînement avec des sujets types examen et contrôle continu des connaissances

Un tarif adapté à votre situation

Frais de scolarité pour une année scolaire : 3 784€ (*1)

Ce montant est à verser par mois en 8 versements de 473€ de septembre à avril chaque 1^{er} du mois

Nous vous offrons la chance de **bénéficier d'Avantages Exceptionnels** et de réduire le montant de vos frais de scolarité pour paiement anticipé de votre formation, **3 options s'offrent à vous :**

- Option 1 : Pour tout paiement des frais de scolarité en une fois avant le 30 juin profitez de 600€ de moins
- Option 2 : Pour tout paiement des frais de scolarité en une fois avant le 31 août profitez de 300€ de moins
- Option 3 : Pour tout paiement des frais de scolarité en 4 versements profitez de 100€ de moins

Au montant des frais de scolarité s'ajoutent des frais d'inscription définitive de 350€ (*2)

(*1) : Les frais de scolarité comprennent tous les frais liés à la formation y compris les produits utilisés dans le cadre des cours en esthétique, diététique et ESF. Des fournitures complémentaires et une liste de matériels professionnels peut être demandé selon la formation (liste remise à l'inscription) ; ils sont à verser aux dates précisées selon l'option de paiement choisie : avant le 30/06 – avant le 31/08 – en 4 versements (à savoir le 01/09, le 01/11, le 01/01 et le 01/03 de l'année concernée) – par mois (à savoir chaque 1^{er} du mois de septembre à avril) – Ces frais bénéficient d'un délai de rétractation de 14 jours et de conditions de remboursement en cas d'annulation

(*2) : Les frais d'inscription définitive sont non remboursables, non soumis à un délai de rétractation et sont à payer lors de l'inscription. Ils comprennent les frais liés à l'inscription c'est-à-dire les diverses rencontres avec la direction pédagogique et la réalisation des documents administratifs.

